

CLIP « PONT DE MEDAN », LES ARTISTES ONT BESOIN DE VOUS !

LE VICOMTE et ALEX FOUQUET

Dans les années 80, le trompettiste Minico, **Dominique Carlo Arnal, habitait Médan** avec Betty. Celle-ci s'en fut d'un coup, et ce brutal départ, s'il choqua Minico, lui inspira aussi un texte, des vers, un bout de mélodie, Pont de Médan...

40 ans après, le compositeur Yann de Roquefeuil, dit le ViComte, met en musique et chante les mots de Minico. Le tournage se déroulera ce mois de Mars 2021 dans les rues de Médan, et mis en image par Alex Fouquet, réalisateur de clips et courts-métrages. C'est pour le tournage de ce clip que nous sollicitons votre aide.

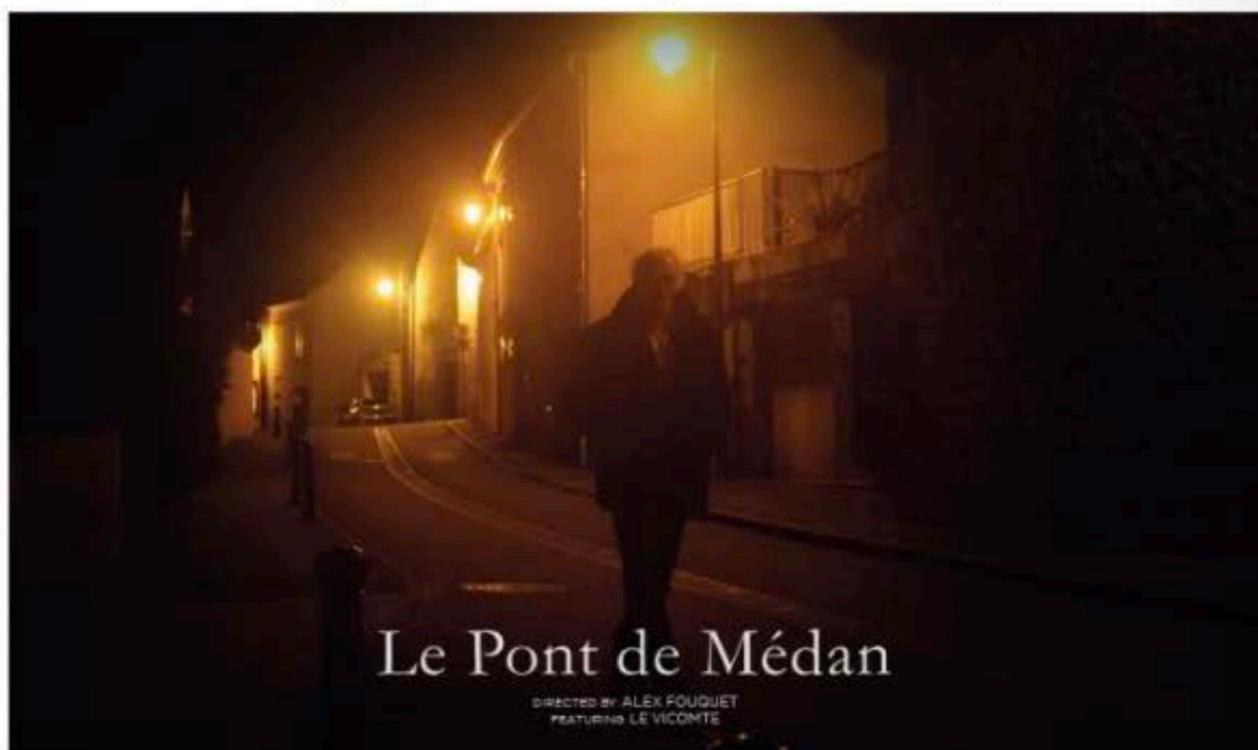
Oubliés par notre gouvernement, **nous souhaitons en tant**

qu'artistes amoureux de notre village authentique, mettre en valeur notre commune, et obtenir les moyens financiers pour réaliser des images splendides,

qui resteront gravés pour de longues années...

Merci ! Yann & Alex

www.leetchi.com/c/pont-de-medan



MP Beauté prend soin de vous

Marine Painchaud est une spécialiste de l'esthétique qui pratique des soins très profonds (visage et corps) :

➔ amincissants et remodelants pour le corps (Lifting colombien et Lipocavitation RF),
➔ anti rides, anti tâches, anti acné et nettoyage profond pour le visage (Hydrafacial, BBglow et microneedling, Bio-peeling marin).

Marine pratique également les épilations, les soins des ongles, le blanchiment dentaire et la semi-pigmentation.

Contact 06 01 49 16 97 – Instagram @MPBeaute



ERRATUM

Des erreurs et oublis se sont glissés dans notre Guide pratique 2021.

- ➔ Lucky Dice (tatouages/piercings) : un e-mail unique : tatouage78@gmail.com
- ➔ Painchaud Marine (beauté) : 06 01 49 16 97
- ➔ J'Invite (événementiel) : cecile.bitoun@gmail.com
- ➔ Le Poney Club des Guérandes (loisirs) est aussi une société SARL.

Pour apparaître dans nos fichiers des entrepreneurs et associations, disponibles sur le site Internet de la commune, envoyez vos coordonnées à communedemedan@wanadoo.fr

Le Médanais

Mars - Avril - Mai 2021 | N°27



L'actualité de notre Village



Sommaire

Nouveauté

P3 | Les Samedis 2 Médan

Actualités

P4 | Coup d'œil

P6 | Commissions

P8 | Droits de voirie

P9 | COVID-19

Reportage

P10 | Eglise

Vie de village

P12 | Entreprises

P13 | Associations

Environnement

P14 | Recyclage et énergies

Parole aux élus

P15 | Parole aux élus

Événements

P16 | A vos agendas

Pour un encart publicitaire
dans le Médanais, contactez
communedemedan.accueil@orange.fr



Karine Kauffmann
Maire

Vers une fin du contentieux
sur le pacte fiscal ?

Parce que les bonnes nouvelles sont rares en cette période de crise sanitaire, je suis ravie de pouvoir partager celle-ci avec vous.

En juillet dernier, le nouveau Président de la Communauté Urbaine – Maire de Mantes-La-Jolie, Raphaël COGNET affirmait sa volonté de mettre fin aux contentieux liés au pacte fiscal de 2016.

Rappelons qu'un jugement en notre faveur avait été émis en juillet 2019. L'application de celui-ci implique le reversement de 44.000€ par année écoulée de la part de la Communauté Urbaine à notre commune. GPS&O avait fait appel de ce jugement.

Au terme d'amples discussions avec le Président,

édito

mes collègues maires et moi-même avons choisi de répondre favorablement à la main tendue par M. COGNET, mettant un terme aux recours et appels actuels.

Les modalités de cet accord sont formalisées dans un protocole que le conseil municipal m'a autorisé à signer, par un vote à la majorité, le 2 mars 2021. Ce protocole doit encore être homologué par un juge avant de prendre effet.

Certains se souviendront que ce pacte fiscal amputait nos comptes de 77.000€ par an et non de 44.000€. Dans son délibéré, le tribunal s'est appuyé sur une disposition de 2016 portant sur des variations légalement possibles que nous avons reprises dans nos discussions avec la communauté urbaine.

Outre l'aspect financier, la bonne nouvelle réside dans l'apaisement que cet accord apporte à nos relations avec la Communauté Urbaine, permettant à l'ensemble des 73 communes d'entamer ce mandat plus sereinement.

Ouverture de la Mairie du lundi au samedi de 9h à 12h
01.39.08.10.00 - communedemedan@wanadoo.fr



facebook.com/mairiedemedan



[@villagemedan](https://www.instagram.com/villagemedan)



www.villemedan.fr

Magazine d'informations publié par Mairie de Médan - 18 rue de Verdun 78670 MEDAN
Directeur de publication : Karine KAUFFMANN
Rédacteurs : élus municipaux, associations, entrepreneurs
Crédit photos : Mairie de Médan, AdobeStock, Shutterstock
Achévé de rédiger le 08/03/2021
Conception et réalisation : BIKOM - Les Mureaux
Impression : Imprimerie Jasson Taboureau - Ecquevilly

